



LES SAPEURS-POMPIERS AU BORD DE LA RUPTURE !

+ communiqué +

// 12 août 2022 //

La France brûle !

En témoigne cet été 2022 où les incendies ne cessent de ravager notre pays, du Sud-Ouest à la Bretagne, sur l'arc méditerranéen, des alpes au centre de la France.

Le bilan écologique est désastreux et le bilan humain est, une fois de plus, trop lourd : deux sapeurs-pompiers décédés et des dizaines de blessés. Cela sans compter la toxicité des fumées de ces incendies qui font courir un risque au long terme pour la santé des soldats du feu.

Aujourd'hui les feux de forêts, demain les pluies torrentielles, les orages de grêle et les inondations qui s'ajoutent à l'activité courante déjà très soutenue. Au regard de la récurrence et de l'intensité des crises climatiques, il est indispensable de se doter d'une véritable politique nationale de sécurité civile pour protéger efficacement la population.

L'UNSA-SDIS de France, dans sa démarche pragmatique, demande au gouvernement :

Une réponse institutionnelle : nous appelons à la création d'un ministère en charge de la sécurité civile, pour une meilleure prévention des risques, pour une formation mieux adaptée face aux crises et pour une coordination modernisée des opérations de secours.

Une réponse financière :

1. Sur nos territoires, nous appelons à une dotation financière supplémentaires des Services d'Incendie et de Secours pour permettre le recrutement massif de sapeurs-pompiers professionnels et l'acquisition de moyens matériels supplémentaires et adaptés.

2. L'État doit prendre la mesure d'une situation qui ne fait que s'aggraver en augmentant significativement le budget de la sécurité civile, pour renforcer les moyens humains et matériels, terrestres et aériens.

Une réponse rapide : les effets du changement climatique ne se font pas attendre et les opérations de secours au dimensionnement exceptionnels qui en découlent se multiplient et font courir un véritable risque capacitaire aux Services d'Incendie et de Secours. Des mesures immédiates doivent être prises pour préserver le contrat opérationnel de protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Sifflons la fin des grandes consultations, rapports, tables rondes, groupes de travail et autres palabres. Le temps de la réflexion est révolu. L'urgence de la situation impose d'agir vite et fort.

L'ensemble des représentants des acteurs de la sécurité civile (Organisations syndicales, FNSPF, ANDSIS, etc...) sont en mesure d'apporter collectivement des solutions concrètes, rapides et efficaces.

Dotons aujourd'hui les acteurs de la sécurité civile et les forces concourantes à la hauteur des enjeux qui les attendent demain.